

## Introduction aux profils par pays

Ce chapitre présente les profils des politiques et des statistiques du tourisme de 51 pays – dont l'ensemble des pays de l'OCDE et de l'UE. Onze économies touristiques émergentes sont également couvertes : Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Brésil, Croatie, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Inde, Indonésie, Monténégro et Serbie.

Les profils mettent l'accent sur la place du tourisme dans l'économie, l'organisation, le budget, les politiques et les programmes du tourisme. Ils indiquent que l'intérêt pour la politique du tourisme continue de croître. Les gouvernements ont en effet de plus en plus conscience que le tourisme, lorsqu'il fait l'objet d'un développement équilibré et rationnel, est une activité économique capable de stimuler les économies et de contribuer à la réalisation de nombreux objectifs économiques nationaux. Des publications telles que celle-ci, s'ajoutant à l'expérience internationale du tourisme et à l'échange d'informations sur les meilleures pratiques, favorisent cette prise de conscience. Les réponses politiques formulées par les pouvoirs publics sont de plus en plus efficaces et précises, à mesure que s'affirme la capacité du tourisme à engendrer de multiples retombées économiques positives.

Les profils statistiques de ce chapitre mettent avant tout l'accent sur le tourisme international (récepteur et émetteur). Dans la mesure du possible, ces profils proposent des informations sur les entreprises, l'emploi et la contribution au PIB du secteur du tourisme. Ils présentent également des données partielles sur le tourisme interne, tirées de comptes satellites du tourisme et d'enquêtes nationales. La plupart des pays ne fournissent pas de données chiffrées sur le tourisme interne de manière régulière (nombre de voyages touristiques effectués chaque année) ; de plus, ces données ne se prêtent guère à des agrégations et comparaisons internationales.

L'annexe 4.A.1 décrit les références méthodologiques de base et l'annexe 4.A.2 fournit des informations supplémentaires sur les pays, notamment sur les principaux sites Internet des administrations nationales du tourisme, des organismes touristiques nationaux et d'autres grands organismes liés au tourisme.

### Synthèse statistique

Les pays membres de l'OCDE jouent un rôle de premier plan dans le tourisme international, représentant 66 % des arrivées mondiales en 2010, contre 50.2% pour les pays membres de l'UE. En 2010, 940 millions d'arrivées internationales ont été enregistrées, soit 6.7 % de plus qu'en 2009, l'essentiel de la hausse étant situé en Asie et dans le Pacifique. Les arrivées internationales ont augmenté de 4 % dans la zone de l'OCDE et de 2.7 % dans la zone de l'UE. Sur la période 2006-10, la croissance annuelle moyenne des arrivées internationales dans la zone OCDE (0.8 %) et dans la zone de l'UE (-0.1 %) était toutefois bien inférieure à la moyenne mondiale de 2.9 %. Le tableau 4.1 montre la ventilation des arrivées internationales de touristes par pays et par zone (OCDE et UE).

Tableau 4.1. **Arrivées de touristes internationaux, 2006-10**


	Type d'indicateur <sup>1</sup>	Croissance annuelle moyenne 2006-10 en %	2009-10 en %	2010 en millions
<b>MONDE</b>		<b>2.9</b>	<b>6.7</b>	<b>940</b>
<b>UE27</b>		<b>-0.1</b>	<b>2.7</b>	<b>471.9</b>
<b>OCDE</b>		<b>0.8</b>	<b>4.0</b>	<b>620.7</b>
Allemagne	TCE	3.5	11.0	26.9
Australie	VF	1.6	5.4	5.9
Autriche	THS	2.2	4.0	17.2
Belgique	THS	0.6	5.9	5.8
Canada	TF	-3.2	1.8	15.9
Chili	TF	5.2	0.4	2.8
Corée	VF	9.4	12.5	8.8
Danemark	TCE	-1.9	3.3	4.4
Espagne	TF	-2.3	1.0	52.7
Estonie	TCE	2.5	13.3	1.6
États-Unis	TF	4.2	8.8	59.8
Finlande	VF	3.9	8.6	6.2
France	TF	-0.2	0.5	77.1
Grèce	TF	-3.1	0.6	15.0
Hongrie	VF	1.0	-1.8	39.9
Irlande	TF	-5.7	-12.8	6.0
Islande	TCE	4.0	-1.0	0.5
Israël <sup>2</sup>	TF	12.1	20.8	2.8
Italie	TF	2.5	2.1	73.2
Japon	VF	5.5	26.8	8.6
Luxembourg	TCE	-3.7	-1.7	0.8
Mexique	TF	1.1	3.8	22.3
Norvège	TF	3.5	7.6	6.6
Nouvelle-Zélande	VF	1.1	2.7	2.5
Pays-Bas	TCE	0.5	9.7	10.9
Pologne	VF	-2.4	8.4	58.3
Portugal	TCE	1.7	4.9	6.8
République slovaque	TCE	-3.7	2.2	1.3
République tchèque	TCE	-0.2	5.0	6.3
Royaume-Uni	VF	-2.3	-0.3	29.8
Slovénie	TCE	3.9	2.5	1.9
Suède	TCE	1.5	5.8	5.0
Suisse	THS	2.4	4.0	8.6
Turquie	TF	9.8	5.7	28.6
<b>Économies non membres de l'OCDE</b>				
Afrique du Sud	TF	0.5	15.1	8.1
Albanie	VF	26.8	30.2	2.4
Argentine	TF	6.9	23.6	5.3
Brésil	TF	0.8	7.5	5.2
Bulgarie		3.0	6.4	8.4
Chypre <sup>3,4</sup>	TF	-2.3	1.5	2.2
Croatie	TCE	3.4	4.8	9.1
Égypte	TF	14.8	17.6	14.7
Ex-République yougoslave de Macédoine		4.5	1.2	0.3
Inde	TF	7.0	11.8	5.8
Indonésie	TF	9.6	10.7	7.0
Lettonie	TF	-2.0	3.8	1.4
Lituanie		-0.9	1.8	4.1
Malte	TF	4.7	12.6	1.3
Monténégro	THS	-4.3	5.1	0.5

Tableau 4.1. **Arrivées de touristes internationaux, 2006-10 (suite)**

	Type d'indicateur <sup>1</sup>	Croissance annuelle moyenne 2006-10 en %	2009-10 en %	2010 en millions
Roumanie	VF	6.8	-1.0	7.5
Serbie	TCE	11.7	5.7	0.7

1. TF : arrivées de touristes non résidents aux frontières.  
VF : arrivées de visiteurs non résidents aux frontières.  
TCE : arrivées de touristes non résidents dans tous les types d'établissement d'hébergement.  
THS : arrivées de touristes non résidents dans des hôtels ou établissements assimilés.
2. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du plateau du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie, selon les termes du droit international.
3. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
4. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Sources : Données nationales et données de l'OMT, traitements des données par l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932723608>

L'OMT estime que les recettes et dépenses liées aux voyages internationaux ont atteint 919 milliards de dollars dans le monde en 2010, contre 851 milliards de dollars en 2009. En 2010, les pays de l'OCDE ont représenté approximativement 61 % de ces recettes et 58.7 % de ces dépenses. Le tableau 4.2 propose une synthèse des recettes et des dépenses liées aux voyages internationaux, ainsi que le solde, par pays et par zone (OCDE et UE).

Tableau 4.2. **Recettes et dépenses des voyages internationaux, 2009-10**

Millions USD

	Recettes		Dépenses		Solde	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
<b>Monde</b>	<b>851 000</b>	<b>919 000</b>	<b>851 000</b>	<b>919 000</b>		
<b>UE27</b>	<b>337 700</b>	<b>333 947</b>	<b>335 419</b>	<b>329 604</b>	<b>2 281</b>	<b>4 343</b>
<b>OCDE</b>	<b>541 564</b>	<b>560 268</b>	<b>522 247</b>	<b>539 185</b>	<b>19 318</b>	<b>21 083</b>
Allemagne	34 593	34 700	80 855	79 068	-46 262	-44 368
Australie	25 384	30 103	17 575	22 368	7 809	7 735
Autriche	19 327	18 645	10 761	10 221	8 566	8 425
Belgique	10 202	10 235	20 432	18 679	-10 230	-8 444
Canada	13 621	15 723	24 262	29 570	-10 641	-13 847
Chili	1 574	1 580	1 137	1 237	437	343
Corée	9 782	10 321	11 040	14 292	-1 258	-3 971
Danemark	5 619	5 706	8 971	9 086	-3 352	-3 380
Espagne	52 965	52 475	16 791	16 771	36 175	35 704
Estonie	1 090	1 065	606	630	484	435
États-Unis	94 191	103 505	74 118	75 507	20 073	27 998
Finlande	2 809	2 899	4 357	4 240	-1 548	-1 340
France	49 333	46 514	38 219	38 493	11 114	8 021
Grèce	14 448	12 729	3 381	2 854	11 067	9 875
Hongrie	5 942	5 727	5 638	5 386	304	341
Irlande	4 737	3 942	7 603	6 902	-2 866	-2 960
Islande	579	601	630	647	-52	-46
Israël <sup>1</sup>	2 746	3 710	2 913	3 416	-167	294
Italie	40 089	38 749	27 806	27 039	12 283	11 710
Japon	10 260	13 218	25 114	28 373	-14 855	-15 155

Tableau 4.2. Recettes et dépenses des voyages internationaux, 2009-10 (suite)

Millions USD


	Recettes		Dépenses		Solde	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Luxembourg	4 176	4 107	3 612	3 517	564	590
Mexique	11 278	11 758	7 133	7 283	4 145	4 475
Norvège	4 153	4 707	12 043	13 672	-7 890	-8 966
Nouvelle-Zélande	4 586	4 906	2 521	3 033	2 066	1 873
Pays-Bas	12 319	12 983	20 603	19 611	-8 284	-6 627
Pologne	8 913	9 587	5 777	7 441	3 135	2 146
Portugal	9 597	10 080	3 768	3 911	5 829	6 169
République slovaque	2 341	2 228	2 098	1 944	243	284
République tchèque	6 564	5 948	4 055	3 544	2 509	2 403
Royaume-Uni	30 176	32 386	50 189	49 979	-20 013	-17 593
Slovénie	2 506	2 563	1 268	1 223	1 238	1 341
Suède	10 258	11 094	11 918	13 274	-1 660	-2 180
Suisse	14 158	14 967	10 908	11 149	3 250	3 818
Turquie	21 249	20 807	4 146	4 825	17 103	15 982
<b>Économies non membres de l'OCDE</b>						
Afrique du Sud	7 624	9 085	4 151	5 595	3 473	3 490
Albanie	1 827	1 613	1 585	1 362	242	251
Argentine	4 476	4 942	4 494	4 878	-18	64
Brésil	5 305	5 919	10 898	16 422	-5 593	-10 503
Bulgarie	3 728	3 571	1 750	1 232	1 978	2 339
Chypre <sup>2, 3</sup>	2 169	2 137	1 293	1 120	876	1 018
Croatie	8 850	8 217	1 006	833	7 845	7 383
Égypte	10 487	11 584	2 708	2 313	7 780	9 270
Ex-République yougoslave de Macédoine	218	197	92	112	126	85
Inde	11 354	141 909	9 315	10 633	2 039	131 276
Indonésie	6 298	7 603	4 939	5 796	1 359	1 807
Lettonie	675	630	801	695	-126	-65
Lituanie	1 007	1 029	1 124	793	-117	236
Malte	889	1 078	288	311	602	768
Monténégro	659	660	49	46	610	613
Roumanie	1 228	1 139	1 457	1 641	-229	-502
Serbie	857	801	953	959	-96	-158

1. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du plateau du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie, selon les termes du droit international.

2. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

3. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Sources : Données nationales et données de l'OMT, traitements des données par l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932723627>


Le tableau 4.3 fournit une analyse de la consommation du tourisme intérieur (interne et récepteur) dans certains pays membres de l'OCDE et certaines économies non membres, en 2010 (ou dernière année disponible). En moyenne, la consommation du tourisme interne, en proportion de la consommation du tourisme intérieur, est bien plus élevée dans les pays de l'OCDE (60.9 %) que dans les économies non membres (47.5 %). Dans certains pays de l'OCDE, à savoir l'Allemagne, le Chili, les États-Unis, le Japon, le Mexique et le

**Tableau 4.3. Compte satellite du tourisme : consommation du tourisme intérieur**  
2010 (ou dernière année disponible)  
Année

	Année	Consommation du tourisme intérieur (CTI)	Consommation du tourisme interne	Consommation du tourisme récepteur
		Milliards USD <sup>1</sup> , en prix courants	En pourcentage de la CTI	En pourcentage de la CTI
<b>OCDE</b>				
Allemagne	2010	341.52	85.8	14.2
Australie	2009-10	85.49	76.0	24.0
Autriche	2010	39.04	46.7	53.3
Canada	2004	54.92	70.1	29.9
Chili	2008	11.53	82.4	17.6
Corée	2004	25.77	69.5	30.5
Danemark	2010	13.28	60.3	39.7
Espagne	2007	133.88	51.8	48.2
Estonie	2006	1.66	24.3	75.7
États-Unis	2009	699.10	82.9	17.1
Finlande	2007	15.00	71.0	29.0
France	2010	182.21	68.5	31.5
Hongrie	2008	6.69	36.7	63.3
Irlande	2007	9.28	46.3	53.7
Israël <sup>2</sup>	2010	9.27	52.4	47.6
Japon	2009	262.15	95.2	4.8
Mexique	2009	100.51	85.7	14.3
Norvège	2009	16.78	71.1	28.9
Nouvelle-Zélande	2011	18.09	57.5	42.5
Pays-Bas	2010	41.58	76.6	23.4
Pologne	2008	16.45	38.7	61.3
Portugal	2006	14.72	42.8	51.0
République slovaque	2008	5.28	46.3	53.7
République tchèque	2010	11.22	47,0	53.0
Royaume-Uni	2008	206.23	85.5	14.5
Slovénie	2006	3.50	40.9	59.1
Suède	2010	35.32	65.8	34.2
Suisse	2005	24.44	60.5	39.5
<b>Économies non membres de l'OCDE</b>				
Afrique du Sud	2010	19.96	54.1	45.9
Chypre <sup>3, 4</sup>	2007	2.29	15.7	84,0
Croatie	2007	10.11	16.3	83.7
Égypte	2009	16.57	18.4	81.6
Inde	2002-03	37.11	81.8	18.2
Indonésie	2010	24.07	68.8	31.2
Lituanie	2009	1.76	51.2	48.8
Monténégro	2009	0.83	88.6	11.4
Roumanie	2007	25.13	76.5	23.5

1. La conversion en dollars US des données en devise nationale a été effectuée sur la base des taux de change annuels moyens de l'année correspondante.
2. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par les autorités israéliennes compétentes et sous leur responsabilité. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du plateau du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie, selon les termes du droit international.
3. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
4. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Sources : Comptes satellites du tourisme nationaux, traitements des données par l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932723646>

Royaume-Uni, la consommation du tourisme interne représente plus de 80 % de la consommation intérieure, témoignant de l'importance du tourisme interne dans de nombreux pays membres.

Dans les pays de l'OCDE en 2010, la contribution directe du tourisme correspondait en moyenne à 4.2 % du PIB et à 5.4 % de l'emploi (contre 4.4 % et 5.7 % dans les pays membres de l'UE). Ces chiffres recouvrent toutefois des disparités considérables (graphique 0.1 – pour les métadonnées, voir la version en ligne). Par exemple, certaines des destinations touristiques mondiales les plus importantes dépassent largement cette moyenne, notamment la France (7.1 %) et l'Espagne (10.2 %). En outre, quelques pays de destination plus petits comme le Portugal (9.2 %), le Mexique (8 %) ou l'Islande (6 %) sont assez fortement dépendants du tourisme sur le plan de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la balance des paiements.

Dans les économies non membres couvertes dans ce chapitre, 5.3 % du PIB sont imputables au secteur du tourisme. Ce chiffre moyen masque une fois encore de grandes disparités entre les pays. En 2010, les économies non membres représentaient seulement 8.9 % de l'ensemble des arrivées internationales, mais le taux de croissance des arrivées entre 2009 et 2010 – de 10.1 % – était sensiblement supérieur au taux de croissance enregistré au niveau mondial (6.7 %), au taux de croissance des pays de l'OCDE (4 %), enfin au taux de croissance des États membres de l'UE (2.7 %) sur la même période.

## Grands enjeux

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les gouvernements considèrent le tourisme comme un domaine central d'attention, justifiant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de soutien au secteur. De même, les pouvoirs publics appréhendent désormais le potentiel de retombées positives que toute intervention publique est susceptible d'entraîner. Les profils nationaux inclus dans cette édition contiennent quantité de détails sur les enjeux, les politiques et les sujets de préoccupation présents à l'esprit des gouvernements à propos de leur secteur du tourisme. Les principaux thèmes qui se dégagent de ces profils sont résumés ci-dessous.

### **Gestion des externalités négatives**

En 2011-12, le principal sujet de préoccupation des responsables du développement du tourisme reste la crise financière et économique internationale, et les perspectives relativement sombres de nombreuses économies. L'Europe, plus grande région du monde en termes de tourisme international, affiche un recul modeste mais régulier de sa part de marché. L'austérité budgétaire et le chômage croissant en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal pourraient avoir des répercussions négatives sur leur activité touristique internationale. Dans ces pays, le moindre fléchissement des marchés émetteurs internationaux pourrait se traduire par un recul de la demande de services touristiques, qui à son tour contribuerait à aggraver les défaillances nationales – notamment celles qui affectent le marché du travail.

Dans les limites de la marge de manœuvre dont disposent les autorités nationales pour réagir aux tendances internationales négatives, nombre des pays étudiés dans ce chapitre accordent une place plus importante au tourisme interne, et adoptent des mesures de soutien visant à le stimuler. Les gouvernements prennent conscience que le tourisme interne est autant créateur d'emploi et producteur de valeur ajoutée au niveau

local que le tourisme international ; aussi tiennent-ils de plus en plus compte de cette donnée nouvelle lors de l'élaboration de la politique du tourisme.

Certains pays ont également dû gérer les conséquences de grandes catastrophes naturelles – tsunami au Japon, séisme en Nouvelle-Zélande – ou de bouleversements politiques, tels que ceux qu'ont connu un certain nombre de pays du Moyen-Orient et du bassin méditerranéen. Les responsables du secteur du tourisme chargés de gérer les potentiels effets négatifs de tels événements peuvent s'inspirer de l'expérience internationale accumulée dans le domaine de la diffusion d'informations aux voyageurs et au secteur des voyages.

### **Plans et stratégies**

De plus en plus de gouvernements ont reconnu l'importance économique et sociale du tourisme au cours des dernières années. La capacité du tourisme à créer de l'emploi, à stimuler les marchés de capitaux, à attirer l'investissement étranger, à faire rentrer des devises, et à créer de la valeur ajoutée au niveau national, régional et local, fait désormais consensus. On en veut pour preuve l'élaboration d'un éventail de politiques et de programmes prévoyant une intervention des pouvoirs publics en vue de stimuler et de soutenir la filière touristique.

Autre preuve : l'élaboration de plans stratégiques de développement du secteur du tourisme à moyen terme, dans de nombreux pays. Ces plans, souvent pilotés par le ministère responsable du tourisme, peuvent également donner lieu à des actions transversales faisant intervenir d'autres ministères, notamment ceux chargés des infrastructures, des transports et des ressources humaines. Il est de plus en plus admis que la promotion du tourisme est une responsabilité transverse qui doit impliquer l'ensemble du gouvernement. L'élaboration de stratégies intégrées et bien pensées inscrit résolument le tourisme dans le cadre de la politique de développement national, et place la filière au rang des secteurs plus traditionnellement privilégiés par l'action gouvernementale comme l'agriculture et l'industrie.

Parallèlement à la planification nationale, la responsabilité du développement du tourisme doit être partagée avec l'administration régionale et locale. Des exemples de délégation de la compétence touristique aux collectivités locales peuvent être observés dans nombre des profils de pays présentés ci-après. La décentralisation des activités touristiques est motivée en partie par des questions pratiques – telles que les dotations spécifiques au tourisme dont bénéficient les régions côtières, entraînant inévitablement une concentration des activités touristiques dans ces régions. Cependant, on admet aisément que le tourisme permet de pérenniser les populations et communautés rurales dans des régions traditionnellement non touristiques ; ce phénomène suscite l'attention des décideurs, car il démontre les effets positifs concrets d'un soutien direct en faveur de projets touristiques sur les communautés rurales.

### **Qualité et développement de produits**

L'importance de la qualité des produits et services touristiques est de plus en plus reconnue par les décideurs et les autorités responsables de la réglementation, comme en témoigne l'analyse des profils pays. Cette prise de conscience peut prendre différentes formes et se traduire par toutes sortes de programmes et d'actions. Des actions normatives et qualitatives devraient être conduites par les responsables du secteur touristique dans les domaines suivants : la classification des hébergements et des attractions, la formation et

la certification du personnel, la diversification et le renouvellement permanent des produits touristiques, le développement de nouveaux types de tourisme souvent spécialisés (comme le tourisme médical), enfin le suivi des performances du secteur.

Désormais, de nombreux pays s'intéressent de près à l'un des aspects clés de la qualité du secteur touristique, à savoir sa durabilité. Ce concept, entendu au sens large, désigne l'intégrité environnementale des activités touristiques. La réussite du secteur touristique repose de plus en plus sur la présence de normes environnementales élevées, conformément aux nouvelles attentes de nombreux marchés touristiques qui exigent des produits, des services et des prestations respectant davantage l'environnement.

Le concept de durabilité couvre cependant une palette plus large d'objectifs, notamment la rentabilité à long terme du secteur, la capacité à offrir des carrières satisfaisantes et correctement rémunérées, le maintien de communautés viables souvent situées dans des zones reculées, et l'ambition de cohésion sociale que le tourisme est en mesure de favoriser. Lorsque ces questions plus générales ne sont pas traitées, les éventuelles retombées positives du tourisme sont susceptibles d'être amoindries, et le secteur susceptible d'être moins florissant que prévu à long terme.

La diversification joue un rôle important dans la durabilité à long terme du secteur car elle permet d'attirer de nouveaux marchés, notamment par le biais de prestations et d'installations inédites (comme les pistes cyclables, les stations écotouristiques ou les activités d'intérêt particulier). La saisonnalité pose un problème majeur dans de nombreux pays de destination ; aussi la diversification des produits peut-elle permettre d'y remédier en prolongeant la saison touristique ou en étalant la période de forte demande. Par exemple, la concentration de la demande de services touristiques sur quelques mois, généralement l'été, crée des problèmes sur le marché du travail. Un étalement de cette demande sur une plus grande partie de l'année générerait de nombreux avantages en termes de durabilité de l'emploi et de rendements sociaux et économiques de la filière.

### **Ressources humaines et compétitivité**

L'un des principaux domaines d'intervention des pouvoirs publics dans le secteur du tourisme est celui du développement des ressources humaines. La prestation de services touristiques, activité économique à forte intensité de main-d'œuvre, engendre des retombées économiques et influe directement sur la qualité des produits. La prestation de services professionnels par un personnel bien formé joue un rôle important dans la définition des normes du secteur. Les pouvoirs publics interviennent souvent directement pour fixer les normes professionnelles et délivrer les formations nécessaires, ces activités étant fréquemment négligées par le marché. Les gouvernements de la plupart des pays sont conscients de l'importance de la politique de l'emploi dans le secteur du tourisme et, en conséquence, traitent eux-mêmes ces questions.

Les gouvernements ont conscience que leur secteur touristique fonctionne désormais dans un environnement hautement concurrentiel, comme en témoignent clairement les disparités de performance observées ces dernières années entre des économies touristiques parvenues à maturité et des économies touristiques émergentes. Les pays situés autour du bassin méditerranéen ont par exemple constaté que les touristes, face à des problèmes politiques, sécuritaires, ou de compétitivité-prix relative d'un pays, remplaçaient assez facilement une destination par une autre destination approchante. Préserver et améliorer la compétitivité de la filière touristique est un sujet de



préoccupation évident. Les pouvoirs publics peuvent alors intervenir dans des domaines tels que le professionnalisme du marché du travail, le développement de produits ou l'application de normes minimales – en plus de la gestion macroéconomique qui joue un rôle déterminant dans la compétitivité internationale d'un pays.

### **Partage des coûts**

Actuellement, les gouvernements de nombreux pays éprouvent davantage de difficultés à financer les actions en faveur du tourisme eu égard à la période d'austérité budgétaire. Les faiblesses économiques et les pressions budgétaires les placent face à un dilemme : d'un côté, promouvoir plus vigoureusement le secteur du tourisme permet de lutter contre le chômage et une croissance économique médiocre ; d'un autre côté, l'affectation de fonds supplémentaires au développement du tourisme peut être plus difficile à justifier et à obtenir. Le mécanisme des partenariats public-privé, qui s'est généralisé dans de nombreux pays, permet d'atténuer ces pressions. Les gouvernements encouragent souvent les acteurs du secteur du tourisme à cofinancer des actions de développement, tels que des programmes d'amélioration de la qualité et des produits, ou des actions commerciales – notamment des campagnes internationales de promotion et la participation à de grands salons et événements dédiés au tourisme.

Certains pays, notamment la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la République slovaque, ont instauré un partage des coûts, et lancé des actions commerciales internationales concertées pour promouvoir des destinations approchantes ou limitrophes dans les grands salons dédiés au tourisme, ou dans le cadre de vastes campagnes marketing. Si les mesures de ce type restent assez rares, les pressions financières que subissent certains pays pourraient les inciter à adopter de telles actions concertées, dans une optique d'efficacité financière accrue.



Extrait de :  
**OECD Tourism Trends and Policies 2012**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/tour-2012-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Introduction aux profils par pays », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/tour-2012-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).